



## ORGANISATION

Objectif 13 : Réaliser l'assemblée générale d'organisation  
Outil 2 : Procédures d'élection

---

Nom de la Jeune COOP

### Procédure 1 – Vote secret

La Jeune COOP nomme un responsable d'élection. Celui-ci demande aux membres du conseil d'administration de désigner la personne qui selon eux ferait un bon président ou une bonne présidente. Il accorde un moment de réflexion et demande ensuite aux membres d'inscrire sur un bulletin de vote le nom de la personne choisie. L'animateur recueille et compile les bulletins de vote. Le nom du candidat qui a reçu le plus de votes est annoncé et l'accompagnateur demande au candidat s'il accepte le poste. Si le candidat accepte, le poste est comblé. On procède ainsi pour tous les postes à combler. Si deux candidats arrivent ex æquo, l'accompagnateur nomme les deux candidats et leur demande s'ils sont intéressés par le poste. Si oui, on procède à un deuxième tour de vote toujours secret.

### Procédure 2 – Présentation officielle et élection formelle

Les membres de la Jeune COOP évaluent leur intérêt pour les postes en nomination. Individuellement, les membres intéressés préparent un discours de motivation. L'animateur invite les candidats au poste de président à venir à l'avant. À tour de rôle, chacun s'adresse aux membres. À la fin des présentations, les membres procèdent au vote secret. L'accompagnateur recueille et compile les bulletins de vote. Il annonce ensuite les résultats. On procède ainsi pour chaque poste à combler.

### Procédure 3 – Élection traditionnelle et formelle

L'animateur demande aux membres présents des propositions de noms pour chaque poste à combler. Après chaque proposition, la personne suggérée accepte ou refuse l'invitation. S'il y a seulement une personne suggérée pour le poste, celle-ci peut refuser ou accepter. Si elle accepte, cette personne est automatiquement élue (élue par acclamation). S'il y a plus d'une mise en candidature, les personnes intéressées préparent un discours de motivation et s'adressent aux membres à tour de rôle. À la fin des présentations, les membres procèdent au vote secret. L'accompagnateur recueille et compile les bulletins de vote. Il annonce ensuite les résultats. On procède ainsi pour chaque poste à combler.